

MAÎTRISE AVEC OU SANS MÉMOIRE

SOLS ET ENVIRONNEMENT

Ce programme peut s'appliquer à la science environnementale des sols en général et à la protection de l'environnement en milieu agricole, urbain et industriel. Il vous permettra d'acquérir des connaissances scientifiques théoriques et pratiques.

CE PROGRAMME EN BREF

Vous pourrez choisir la maîtrise avec mémoire ou celle sans mémoire.

Avec mémoire : Elle vous orientera vers la recherche en laboratoire et sur le terrain. Vous acquerrez des méthodes de recherche et vous vous préparerez ainsi aux études de troisième cycle ou à accéder au marché du travail.

Sans mémoire : Ce programme professionnel est constitué de cours, de stages et d'un essai. Vous présenterez votre travail de synthèse sous la forme d'un essai qui portera sur une problématique soulevée lors de votre stage.

PARTICULARITÉS ET ATTRAITS

Régime d'études : temps complet ou partiel (exigence de temps complet ou de résidence d'au moins deux sessions)

Directeur de recherche : à trouver avant l'admission pour la maîtrise avec essai

Crédits : 45

La Faculté est dotée d'équipements et d'infrastructures à la fine pointe de la technologie. Vous bénéficierez de la présence de professeurs chevronnés, dont certains sont subventionnés par les principaux organismes gouvernementaux ainsi que par des chercheurs associés tant à des centres de recherche gouvernementaux que privés. Vous pourrez effectuer votre travail d'essai et vos stages en collaboration avec certaines stations de recherche du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada (AAC) et de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA).

De plus, il vous sera possible de suivre certains cours à distance.

DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

- Biochimie des sols
- Chimie environnementale des sols
- Conservation des sols et de l'eau dans l'environnement agricole
- Gestion agroenvironnementale, fertilité et qualité des sols
- Irrigation de précision, physique et hydrodynamique des sols
- Microbiologie agroenvironnementale
- Restauration des sols contaminés
- Traitements des effluents et nanotechnologie
- Valorisation des déchets et des sous-produits agroalimentaires



Sessions d'admission : Automne/hiver/été

Conditions d'admission : Le baccalauréat en agronomie ou un diplôme jugé équivalent constitue une exigence minimale d'admission à ce programme. Le titulaire d'un diplôme de premier cycle dans les domaines de la foresterie, de la biologie, de la chimie, du génie civil, du génie rural, de la géographie ou de la géologie est admissible, mais il pourra se voir imposer une scolarité complémentaire directement liée à son nouveau programme. Une moyenne de cycle de 2,67 ou plus sur 4,33 pour l'ensemble des études de premier cycle est requise. La direction de programme se réserve cependant le droit d'accepter à certaines conditions le candidat ayant une expérience pertinente sur le marché du travail, malgré une moyenne inférieure à la norme exigée. Dans tous les cas, la direction de programme se réserve le droit d'admettre le candidat en probation.